

Le maintien d'une agriculture diversifiée en milieu bocager : un véritable atout pour la biodiversité

La stratégie des ORGFH du Limousin

ONCFS

Le bocage, paysage familier en Limousin, a été façonné par l'agriculture. Cependant, l'évolution actuelle des façons culturales tend vers une lente uniformisation des habitats. Les ORGFH du Limousin ont été le support d'une réflexion et d'une stratégie pour tenter de parer à cette évolution. Cette démarche répond à une volonté de revitaliser les zones rurales en diversifiant les potentialités qu'offre la chasse, à travers la restauration de la petite faune de plaine et des autres peuplements d'espèces bocagères, grâce à une démarche qualité partagée par les agriculteurs et les chasseurs.

Stéphane Hippolyte¹

¹ ONCFS, Délégation régionale Auvergne-Limousin

Tél. : 04 73 17 02 45

Courriel : stephane.hippolyte@oncfs.gouv.fr

Les partenaires rassemblés dans les groupes de travail ORGFH « agriculture et biodiversité » ont pu faire le constat qu'en Limousin, certaines adaptations économiques de l'agriculture avaient un impact notable, pénalisant les habitats des espèces typiques des milieux cultivés et bocagers :

- transformation de prairies permanentes en prairies temporaires, avec des fauchages plus fréquents et de plus en

plus précoces à cause des conditions climatiques ;

- diminution des surfaces cultivées, en céréales notamment, engendrant une homogénéisation des milieux, vers le « tout herbe » ;

- accroissement de la taille des exploitations et des parcelles exploitées, s'accompagnant d'une réduction du linéaire de haies ;

- moindre entretien des haies : non-renouvellement des hautes tiges vieillissantes, disparition de la banquette herbeuse, etc.

L'enjeu primordial, pour permettre une diversité de niches écologiques favorable aux cortèges d'espèces inféodées aux systèmes bocagers (passereaux, insectes,

petits mammifères...), réside dans la promotion de pratiques agricoles adaptées et dans un travail sur la diversification de l'assolement à dominante herbagère.

Contexte

Toutes ces évolutions sont autant de mécanismes qui méritent une attention particulière aujourd'hui, pour une meilleure prise en compte de certains aspects environnementaux. Avec la réforme de la Politique agricole commune (découplage partiel des aides, éco-conditionnalité), les exploitants agricoles se posent de nombreuses questions sur les ajustements à opérer pour assurer la pérennité du secteur de la

viande en Limousin. Ce nouveau contexte doit également être pris en compte dans le cadre des réflexions menées sur les Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses Habitats.

La concertation lancée en Limousin dans le cadre des ORGFH permet d'envisager des actions de conservation et de gestion des habitats et des espèces, tenant compte des attentes et des contraintes des différentes catégories d'acteurs. Ainsi, les représentants du monde agricole, en l'occurrence les Chambres départementales d'agriculture et la Chambre régionale d'agriculture du Limousin (CRAL), estiment intéressant, même si le contexte actuel ne le favorise pas, un accroissement des surfaces en céréales en vue d'une autoconsommation de cette production pour l'engraissement des jeunes ovins ou bovins.

Cette perspective va dans le sens d'une diversification des habitats en milieu bocager favorable à la faune, vertébrée ou non, qui depuis des années régresse sensiblement sur la région. Elle répond également aux préoccupations des fédérations de chasseurs qui, parallèlement au développement que connaît le grand gibier depuis quelques décennies, souhaiteraient maintenant retrouver de bons niveaux de populations de petit gibier. L'ONCFS a également pour objectif prioritaire, au cours des prochaines années, de contribuer par ses actions scientifiques, techniques et de développement, à la restauration de la petite faune de plaine et de ses habitats. Le premier chantier à mener, avant de lancer un projet pilote de réintroduction de céréales sur une petite zone agricole, consiste à diagnostiquer les atouts et les faiblesses des territoires cultivés existant en Limousin, afin de croiser leur capacité d'accueil avec les exigences écologiques de plusieurs espèces de petit gibier.

Le bocage et l'agriculture : une relation essentielle pour la gestion de la biodiversité

Le bocage est une juxtaposition de micro-habitats qui permet le développement de diverses espèces animales et végétales, contribuant ainsi à l'expression d'une grande biodiversité :

- d'une part, la haie qui rassemble divers habitats d'espèces ; le degré de bio-

diversité présent dépend du type de haie (nombre de strates, hauteur de la strate arborée...), mais aussi du type d'entretien pratiqué ;

- d'autre part, le maillage bocager, véritable lien entre différents milieux (mares, murets, talus, chemins creux...) qui offre des corridors écologiques importants pour la faune et la flore ;
- enfin, les prairies, souvent composées d'une grande richesse floristique, qui constituent des lieux de nidification ou de refuge pour les jeunes animaux, à condition que la fauche n'intervienne pas trop précocement.

L'intérêt écologique des cultures

Les atouts écologiques du bocage ne résident pas seulement dans l'imbrication de haies et de prairies, mais également dans leurs liaisons avec des zones cultivées. En effet, le contact entre les surfaces en herbe et les espaces cultivés (céréales à paille, plantes sarclées...) constitue des zones de transition écologique. Ces zones cultivées sont très importantes et leur évolution conditionne en grande partie l'état des populations des espèces, puisqu'elles constituent des zones de reproduction, de refuge et d'alimentation. Les zones de lisière (transition entre les haies et les cultures) sont également très recherchées par la faune vertébrée (rôle important pour le Lapin de garenne, la Perdrix rouge, le Faisan et certains passe-reaux) et invertébrée (arthropodes).

Enfin, en milieu bocager, la répartition de l'assolement par grands blocs monospécifiques (soit cultures, soit prairies) est un frein au bon développement du petit gibier et des orthoptères qui constituent une base essentielle de leur alimentation. Ainsi, les habitats favorables devront être constitués par l'imbrication d'herbages, de bosquets et de cultures ou par l'alternance sur de faibles distances de « bosquets – cultures » ou « cultures – herbages – haies ». De ce fait, l'agencement de ces différents éléments permettra de diversifier les degrés d'ouverture du paysage, satisfaisant ainsi aux exigences de plusieurs espèces.

Réflexion et analyses des groupes de travail ORGFH

Pour mener à bien notre réflexion sur l'amélioration de la capacité d'accueil du bocage pour la petite faune gibier,

nous avons recensé plusieurs niveaux d'analyse :

- 1 – une analyse du contexte agricole ciblée sur les modalités d'utilisation des terres (prairies et cultures)
- 2 – une analyse de la gestion du maillage bocager axée sur la structure du réseau de haies et les modes d'entretien et de gestion des haies
- 3 – une analyse du choix des espèces de petit gibier que l'on souhaitera développer
- 4 – une analyse de la gestion cynégétique
- 5 – une analyse de l'intérêt et de la faisabilité d'augmenter la surface en céréales.

1 – Un contexte agricole régional résolument orienté vers l'élevage extensif

L'agriculture limousine regroupe 18 800 exploitations, majoritairement tournées vers l'élevage bovin et ovin. Ainsi, en 2000, 89 % des exploitations professionnelles détiennent des bovins et 36 % de l'ensemble des exploitations détiennent des moutons. Cette dominante de l'élevage se traduit également au niveau de l'assolement, avec une place prépondérante des prairies (86 % du territoire agricole en 2000).

A l'opposé, les céréales et oléo-protéagineux n'occupent que 9,7 % de la SAU. La surface en céréales a diminué de 14 % entre 1988 et 2000, ce qui conduit à une baisse de la diversité des milieux cultivés. Au niveau intra-régional, on note quelques particularités territoriales, comme la présence plus importante de cultures céréalières au Nord-Est de la Creuse.

2 – La gestion du maillage bocager

La valeur écologique d'un bocage ne doit pas seulement s'apprécier en fonction du linéaire cumulé de haies. Sa répartition comme sa structure conditionne sa qualité. Il est vrai que la destruction du maillage par l'arrachage de haies engendre par exemple la suppression de connexions, et conduit à une fragmentation de l'habitat dommageable à de nombreuses espèces.

Toutefois, la qualité d'un maillage de haies s'appréhende surtout par ses modes de gestion. A titre d'exemple, des haies mal entretenues perdent de leur potentiel et de leurs fonctionnalités. Les principaux signes d'une mauvaise gestion résident :

- dans le manque d'entretien de la strate arbustive et par son absence de renouvellement, par la réduction, voire la disparition, des banquettes herbeuses ;
- ou, *a contrario*, dans les atteintes aux strates herbacée et arbustive liées à un entretien excessif et inadapté.

Les conséquences se mesurent sur la disponibilité en ressources alimentaires, en sites de nidification pour l'avifaune et sur la disponibilité en refuges pour l'ensemble des espèces.

Dans ce cadre, un des axes de travail consiste donc en une concertation entre usagers de l'espace rural, pour continuer ou mettre en place un entretien adapté du milieu bocager compatible avec les besoins de l'agriculture et satisfaisant pour la faune sauvage.

3 – Les espèces gibier à favoriser dans le contexte limousin

Même si notre réflexion doit porter, pour être la plus efficace possible, sur l'ensemble de la faune liée aux milieux bocagers (passereaux, insectes, batraciens, reptiles, micro-mammifères...), le souhait de la part des acteurs locaux a été de développer en premier lieu des actions en faveur du petit gibier. Ainsi, les espèces proposées en première approche en termes de suivi, de renforcement de population et d'aménagement des habitats sont :

- **Le Faisan commun** qui est une espèce à fort intérêt cynégétique et pour lequel les FDC ont d'ores et déjà mis en place plusieurs aménagements (volières à ciel ouvert), accompagnés d'outils de suivi et de gestion des populations et des habitats.



L. Sautereau

- **La Perdrix rouge** qui ne dispose plus en Limousin que de quelques bastions naturels très localisés et en constante régression. De nombreuses opérations de renforcement de populations ou de réintroduction dans les années 1980 se sont le plus souvent soldées par des échecs.

- **Le Lapin de garenne** dont les populations ont subi une régression sensible en Limousin durant ces vingt dernières années. Les quelques noyaux de populations relictuels méritent une attention particulière.

- **Le Lièvre d'Europe** dont les populations voient leurs effectifs remonter grâce à des efforts de gestion, comme la limitation des prélèvements.

- **Le Pigeon ramier et la Tourterelle des bois** dont les prélèvements en Limousin ne sont pas quantifiés, mais pour lesquels une gestion adaptée du bocage a toute son importance dans le maintien des effectifs.

4 – Vers une gestion adaptée de la pression de chasse

Si l'habitat constitue un élément déterminant pour retrouver une diversité de la faune, une gestion cynégétique rigoureuse, s'accompagnant vraisemblablement d'adaptations plus ou moins temporaires, en est un autre, indispensable, pour restaurer durablement les populations des espèces chassables. Il importe en effet de savoir attendre que les seuils minimaux soient stabilisés pour permettre à ces populations de supporter les aléas naturels (fluctuations climatiques, épizooties, etc.).

Pour autant, il conviendra ensuite d'ajuster les prélèvements aux possibilités offertes par la reproduction naturelle des populations réimplantées. Cette gestion cynégétique devra être complétée si besoin par des aménagements (cultures à gibier adaptées par exemple) et intégrer des mesures de surveillance et de protection (piégeage de certains prédateurs notamment), qui reposent sur la motivation des chasseurs impliqués dans ces opérations de restauration.

5 – Davantage de céréales dans l'écosystème bocager : réalité ou utopie ?

L'élevage en Limousin est une activité importante pour la région. L'avenir des producteurs repose sur une double exigence de compétitivité des exploitations et de qualité/traçabilité de leurs produits. Un des chemins possibles pour atteindre ce double objectif est la recherche d'une meilleure autonomie alimentaire au niveau des élevages. En effet, en Limousin, bon nombre d'exploitations ne produisent pas assez de céréales et/ou



L. Sautereau

protéagineux pour répondre en totalité aux besoins en alimentation de leur troupeau.

Le développement judicieux des céréales à des fins d'autoconsommation peut donc à la fois contribuer à améliorer cette autonomie et à développer les populations de petit gibier.

Le choix du secteur géographique a toute son importance. Toutes les régions agricoles du Limousin ne se prêtent pas autant à la culture des céréales. Les conditions pédo-climatiques ne sont pas toujours favorables, notamment sur le plateau de Millevaches. Une réflexion devra également être menée concernant l'accompagnement technique des exploitants. En effet, la qualité de la conduite technique des cultures conditionnera l'intérêt économique des céréales produites sur l'exploitation, ainsi que la qualité du mélange fermier à destination des animaux.

Une première étape engagée pour la gestion optimisée des territoires : un diagnostic croisé paysage/agriculture

Quand les intérêts se rejoignent

Les nombreuses discussions qui ont animé les groupes de travail des ORGFH ont révélé qu'il existe en Limousin un contexte humain particulier et intéressant qui allie :

- une communauté agricole :
 - soucieuse de diversifier un tant soit peu les zones herbagères artificielles avec l'introduction de céréales,
 - attachée à la qualité des paysages traditionnels qu'elle a façonnés,
 - sensible à la régression du petit gibier ;
- ainsi, la profession agricole est ouverte aux expériences qui pourront être proposées par la Délégation régionale (DR) de l'ONCFS ;
- des responsables cynégétiques désireux de retrouver des populations viables

de petit gibier, et prêts à renouveler ou à initier des tentatives de restauration à partir des avancées faites par le Centre national d'étude et de recherche appliquée à la *Petite faune sédentaire de plaine* (CNERA PFSP) de l'ONCFS dans le domaine de la connaissance de ses exigences écologiques et dans la maîtrise des techniques de réimplantation.

A partir de cette volonté commune, il est possible d'envisager de monter des opérations exemplaires de réintroduction de petit gibier sur quelques territoires dont la vertu première serait pédagogique, avec l'objectif avoué de communiquer l'envie aux territoires voisins de reproduire ces expériences.

Les aménagements à vocation cynégétique ont pour objectif de réunir, sur des espaces restreints, les conditions répondant aux exigences des espèces tout au long de leur cycle annuel, tant en termes de nourriture et de couvert que de reproduction. Dans les faits, ces aménagements occupent au mieux quelques pourcentages de la SAU communale et rassemblent rarement l'ensemble des exigences annuelles des espèces.

La perspective d'une augmentation des céréales dans les rotations offre donc de nouvelles possibilités pour la qualité et la diversité de l'habitat. Ainsi, en travaillant sur la structure agricole des milieux, les changements apportés toucheront le parcellaire mais aussi les pratiques culturales.

La première idée des partenaires des ORGFH a été de chercher à augmenter les surfaces en céréales sur un petit territoire test. Les Chambres d'agriculture du Limousin ont proposé, en s'appuyant sur leur réseau de conseillers de secteur, de rechercher des éleveurs intéressés par l'augmentation des surfaces en céréales sur leur SAU. Parallèlement, sur ces mêmes secteurs, les fédérations de chasseurs prospecteraient des territoires de chasse sur lesquels les gestionnaires souhaitent travailler à la réintroduction du petit gibier.

Les associations de chasseurs devront présenter les garanties indispensables d'une forte motivation pour assurer dans la durée la stabilité des populations redevenues naturelles : réalisation de travaux d'aménagement, efforts de régulation des prédateurs et de gestion passant par une adaptation des prélèvements temporairement mesurée.

Dès que ces conditions seront réunies, des essais seront mis en place en appliquant les préconisations des CNERA de l'ONCFS et en prenant en compte les leçons des expériences antérieures, avec un protocole de suivi et une analyse des résultats.

Toutefois, avant de se lancer dans cette expérience, il a semblé opportun aux partenaires locaux d'analyser la situation dans le Nord du département de la Creuse. En effet, dans ce secteur, les céréales couvrent plus de 20 % de la SAU avec des milieux qui n'ont pas ou peu subi de remembrements et un maillage de haies encore intéressant. Malgré tout cela, les populations de petit gibier sont peu développées.

Pour arriver à cette vision plus large des utilisations des territoires, un diagnostic paysager en agriculture par une approche visuelle géographique, agronomique et écologique des systèmes bocagers semble être une clef d'entrée pour résoudre notre problématique. Ce constat est en fait un regard particulier porté sur l'agriculture, mais intégré dans une vision plus large de l'utilisation du territoire.

Pour déterminer les atouts et faiblesses du milieu en Nord Creuse, une journée de terrain a été organisée le 23 juin 2005 avec les spécialistes du CNERA

PFSP de l'ONCFS. Ainsi, l'objectif a été de mieux cerner les causes de régression du petit gibier : occupation du territoire, pratiques agricoles, entretien des milieux, pression de chasse, état sanitaire du petit gibier, impacts de la prédation.

Cette journée initiée par la DR ONCFS a permis de réaliser un diagnostic croisé paysage/agriculture et d'enrichir les réflexions entre les partenaires concernés. Ainsi, pas moins de 5 communes sur deux régions naturelles (la Combraille et le Bas-Berry) ont été diagnostiquées par quatre spécialistes du CNERA, accompagnés de la DR Auvergne-Limousin, des techniciens et des élus de la Fédération départementale des chasseurs de la Creuse, de la Chambre d'agriculture de la Creuse, de la Chambre régionale d'agriculture du Limousin et des agents du Service départemental (SD) ONCFS 23.

Grâce aux différents éléments de connaissance exprimés par les spécialistes du CNERA PFSP (synthèse à paraître), il ressort des informations sur la situation écologique des milieux qui permettront de définir, de préciser et d'analyser l'état et l'évolution de ces milieux. Par ces informations, une nouvelle mobilisation des partenaires permettra de construire une réflexion pour une organisation du territoire en relation avec les préoccupations cynégétiques.

Avis de la profession agricole

Au sein de la Chambre régionale d'agriculture, nous trouvons effectivement intéressant le projet ORGFH d'augmentation des surfaces en céréales en Limousin, car nous prônons la diversification des assolements. Toutefois, cela n'est pas si simple et beaucoup de barrières se dressent devant nous. Les changements intervenus dans la Politique agricole commune européenne ne sont pas favorables à une augmentation des surfaces en cultures dans notre région. Ainsi :

- la France s'est engagée à ne pas baisser significativement sa surface en prairies permanentes. Des questions se posent sur le sort des prairies temporaires de longue durée, fréquentes en Limousin. Ces prairies ne sont retournées que tous les 7-8 ans voire plus pour une mise en culture. Certaines ont été assimilées à des prairies permanentes et il sera de plus en plus difficile de les remettre en cultures dans les années à venir.
- Les aides sur les cultures sont maintenant partiellement découplées. Les producteurs reçoivent donc la majeure partie des aides (75 %) même s'ils ne produisent plus ces cultures. Les droits à paiement ont été calculés sur les références historiques des exploitations de 2000 à 2002. Les nouvelles surfaces en cultures ne seront plus aidées qu'à hauteur de 25 % des aides antérieures, donc beaucoup moins rentables.

Il nous semble que pour motiver des agriculteurs autour d'un projet d'augmentation des surfaces en céréales, il faudra :

- trouver des exploitations qui engraisent leurs animaux (bovins ou ovins) et auraient donc un intérêt à produire une part plus grande de l'alimentation de leur troupeau ;
- mettre en place des aides incitatives pour l'implantation de ces cultures (compensation des coûts supplémentaires ou des pertes de marge brute), ainsi que des aides à l'investissement (création d'un silo de stockage du grain, achat d'un broyeur...). Actuellement, il est parfois plus intéressant d'acheter des aliments que de les produire sur la ferme.

Henri TISON, agriculteur Creusois

Nathalie Lagarde, Responsable environnement de la Chambre régionale d'agriculture du Limousin



Paysage Creusois très accueillant pour la petite faune, composé de prairies, alternance de haies basses et hautes, éléments fixes et parcelles de céréales.

Conclusion

La concertation et l'implication de tous les partenaires liés à la faune et ses habitats (agriculteurs, chasseurs, forestiers, naturalistes, propriétaires fonciers, usagers de l'espace, collectivités locales, administrations...) ont constitué l'essence même des ORGFH. Dans ce projet agro-cynégétique, issu des ORGFH, les acteurs agricoles et cynégétiques se nourrissent d'une même approche et des mêmes objectifs. Dans ce contexte, l'ONCFS a entrepris de favoriser les rapports entre ces partenaires et d'assister techniquement la mise en œuvre des actions définies dans un esprit collégial.

Ce projet de longue haleine a l'ambition de confronter les contraintes des agriculteurs et des chasseurs avec les exigences du petit gibier, afin d'aboutir à un développement équilibré et concerté des populations. De plus, concilier tradition cynégétique et contraintes d'une société agricole plus proche et plus respectueuse sur la qualité de son environnement fait partie des enjeux liés à l'aménagement du territoire.

Les perspectives de collaboration et de volonté que montrent d'ores et déjà les contours de ce projet, augurent pour l'avenir d'une gestion plus équilibrée de notre patrimoine faunique et de ses habitats. Enfin, la chasse et l'agriculture seront d'autant mieux acceptées par tous si les chasseurs et les agriculteurs apparaissent comme des gestionnaires responsables, œuvrant pour la préservation et la

gestion d'un patrimoine faunistique et floristique commun, dont ils partagent l'usage avec d'autres utilisateurs comme les naturalistes.

Remerciements

Nous tenons tout particulièrement à remercier Francis Sery, Délégué régional ONCFS Auvergne-Limousin et Nathalie Lagarde, Chargé de mission environnement à la Chambre régionale d'agriculture du Limousin, pour la relecture de cet article et le suivi de cette démarche. Nos remerciements vont aussi à Pierre Rigondaud et à Denis Clément de la DIREN Limousin, qui ont piloté l'élaboration des ORGFH et permis d'initier ce projet. Sont également remerciés nos collègues du CNERA PFSP pour leur intérêt et leur disponibilité, notamment les précurseurs de cette réflexion sur l'aménagement du territoire : Jacky Aubineau, Pierre Mayot et François Reitz. Soulignons encore le travail de Pascal Mestat et Stéphane Quiniot, techniciens de la FDC 23, ainsi que la contribution des agriculteurs participant à cette démarche. Nous remercions enfin Marie-Christine Wencel (DAT ONCFS) et Elisabeth Bro (CNERA PFSP ONCFS) pour leurs conseils et la relecture attentive de cet article.

Bibliographie

– Aubineau, J. & Boutin, J.-M. 1998. L'impact des modalités de gestion du

maillage bocager sur les colombidés (*Columbidae*) nicheurs dans l'ouest de la France/Hedgerow management in a bocage landscape and its impact on nesting columbidae in the west of France. *In* : Proc. XXIIIrd IUGB Congr., Lyon, France, 1-6 Sept. 1997. Sotherton, N.W., Granval, P., Havet, P. & Aebischer, N.J. (éd.). *Gibier Faune Sauvage/Game Wildl.* 15, T.1 : 55-63.

– Aubineau, J. & Fournerey, V. 2000. Prise en compte de la biodiversité dans la gestion et la restauration du maillage bocager. *In* : La gestion des arbres dans les espaces naturels : biodiversité et fonctionnalité. *Actes du 6^e forum des gestionnaires*, Paris, 24 mars 2000. Féd. Parc Nat. Fr./ONF.

– Aubineau, J. 2002. Journées d'études européennes sur les bocages. Ruralité, faune sauvage et développement durable. Le bocage, enjeux de territoire pour demain. *Actes du Colloque de Cerizay (79)*, 16 et 17 octobre 2002. ONCFS, DR Poitou-Charentes/DER. 124 p.

– Aubineau, J., Boutin, J.-M. & Marchandau, S. 2002. Gestion concertée de la faune sauvage et des bocages de l'ouest de la France/Concerted management of wildlife and bocages in Western France. *In* : Proc. IUGB XXIIIrd Congr., Lyon, France, 1-6 sept. 1997. Havet, P., Taran, E. & Bertho J.-C. (éd.). *Gibier Faune Sauvage/Game Wildl.* 15, H.S. T.3 : 951-960.

– Baudry, J. & Jouin, A. 2003. *De la haie aux bocages. Organisation, dynamique et gestion*. INRA-MEDD, Paris. 435 p.

– Berger, F. & Marchandau, S. 2003. Les banquettes de haies : des sites privilégiés pour la nidification de la perdrix rouge. *Faune Sauvage* 258 : 55-59.

– Bertrand, J. 2001. *Agriculture et biodiversité : un partenariat à valoriser*. La Bergerie nationale de Rambouillet. Educagri éditions/ONCFS. 157 p.

Pour en savoir plus :

Les ORGFH du Limousin peuvent être consultées sur le site Internet de la DIREN Limousin : www.limousin.gouv.fr à la rubrique « les dossiers/Gestion et conservation de la faune sauvage en Limousin », ainsi que sur le site internet de l'ONCFS : www.oncfs.gouv.fr à la rubrique « le point sur la faune ». ■